

JOURNÉE TECHNIQUE  
**Une nouvelle gestion  
des rivières arrive :**  
les actions à l'heure de GEMAPI



# Programme de restauration fonctionnelle St Ruph-Glière-Eau-morte

---

**PRUDHOMME Philippe, Vice président**  
Communauté de Communes du Pays de Faverges  
Sources du Lac d'Annecy

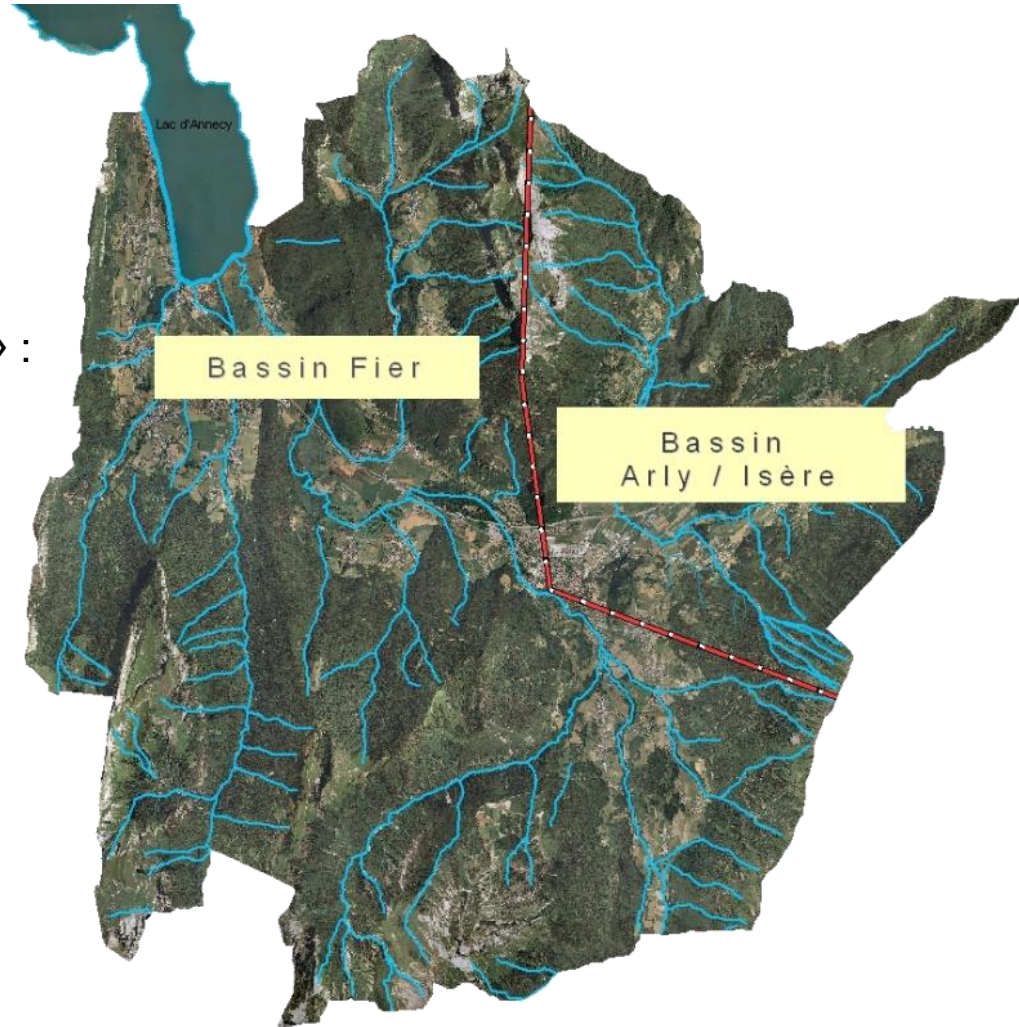
# Plan de l'intervention

- **Contexte et enjeux**
- **Enjeux**
- **Connaitre pour décider**
- **Plan de gestion**
- **Difficultés**

# Contexte :

## Un territoire aux sources du Lac d'Annecy

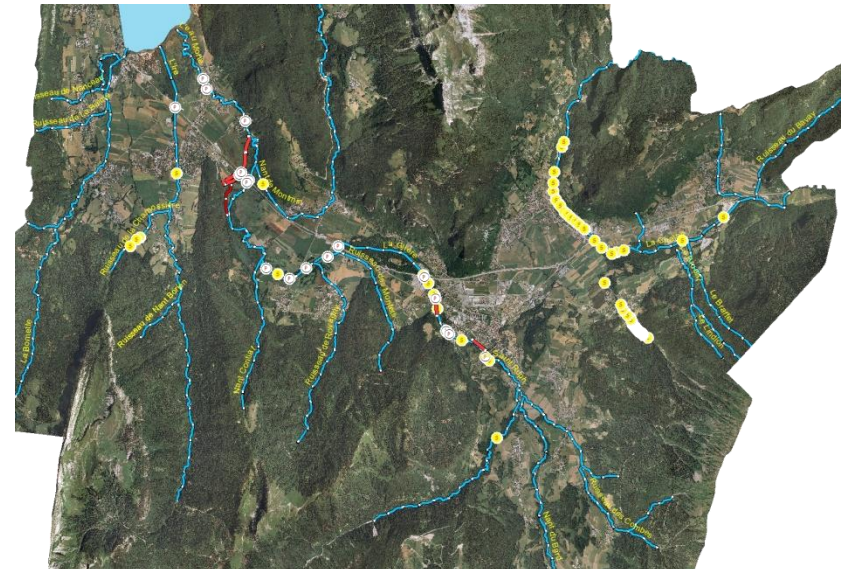
- Importance des rivières et des risques :  
120 Km de rivières « aménagées »
- Une « responsabilité environnementale » :
  - 65 % de l'alimentation en eau du Lac d'Annecy
  - 40 % du territoire classé au titre de Natura 2000totalité des têtes de bassins + milieux intermédiaires
- Une politique volontaire du territoire qui précède deux contrats de bassin.



# Contexte :

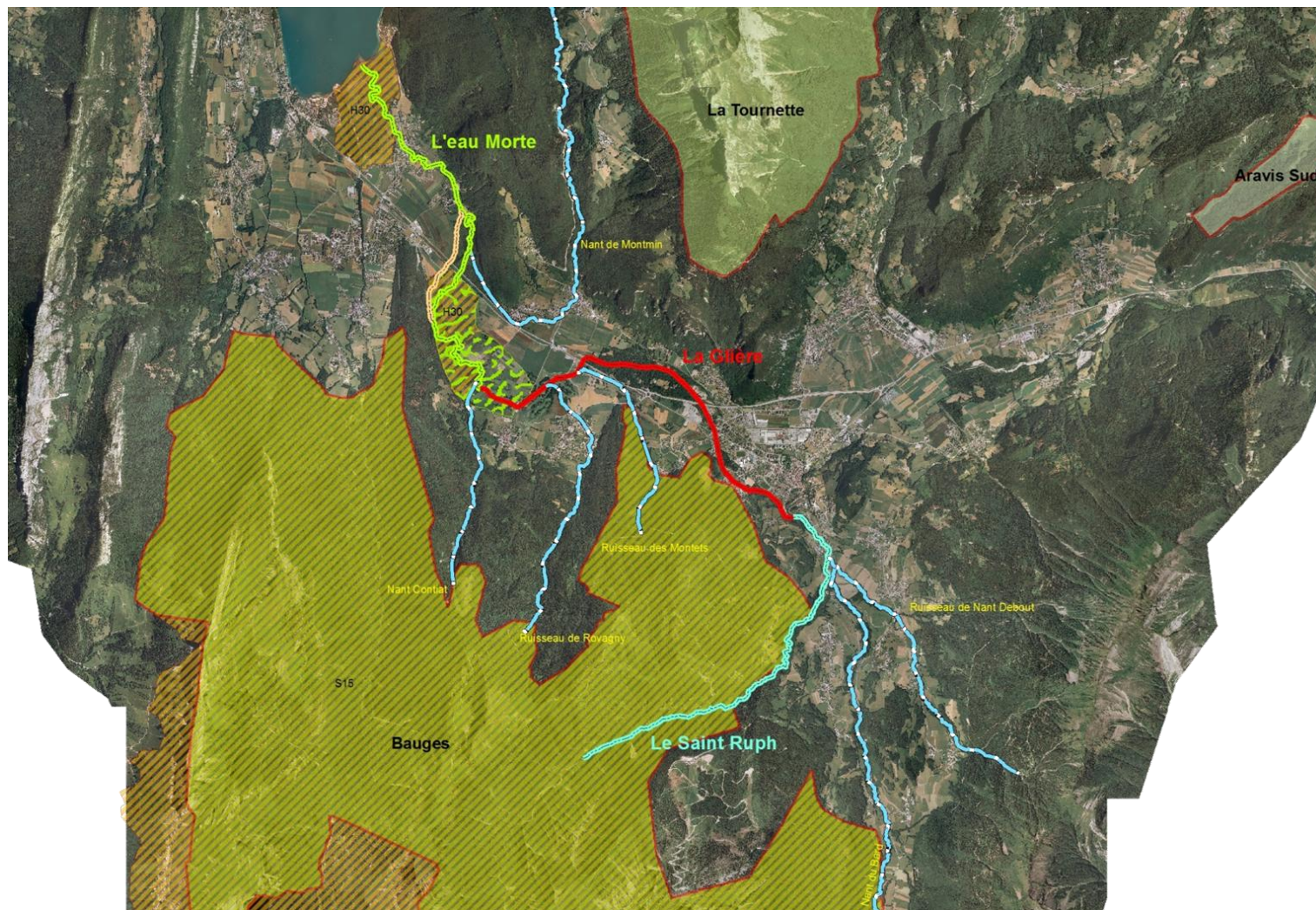
## Un lourd passé d'aménagements :

- La crue de 1737 motive les grands travaux (période 1752-1950):
  - Protéger Faverges : construction du «Grand Mur » (1.3 km) :
  - freiner les matériaux : barrage des « Roux » (1886) de 10 m de haut
  - Stabiliser le bassin amont : Sylviculture en forêt domaniale de St Ruph.
- 1950-1980 : urbanisation du lit majeur : extraction des matériaux (construction), rectifications, renforcement des protections...
- 1980 – 1995 : stabilisation des profils et des ouvrages (seuils de fixation, dégravement...)



# Contexte :

## Une rivière au cœur de sites Natura 2000

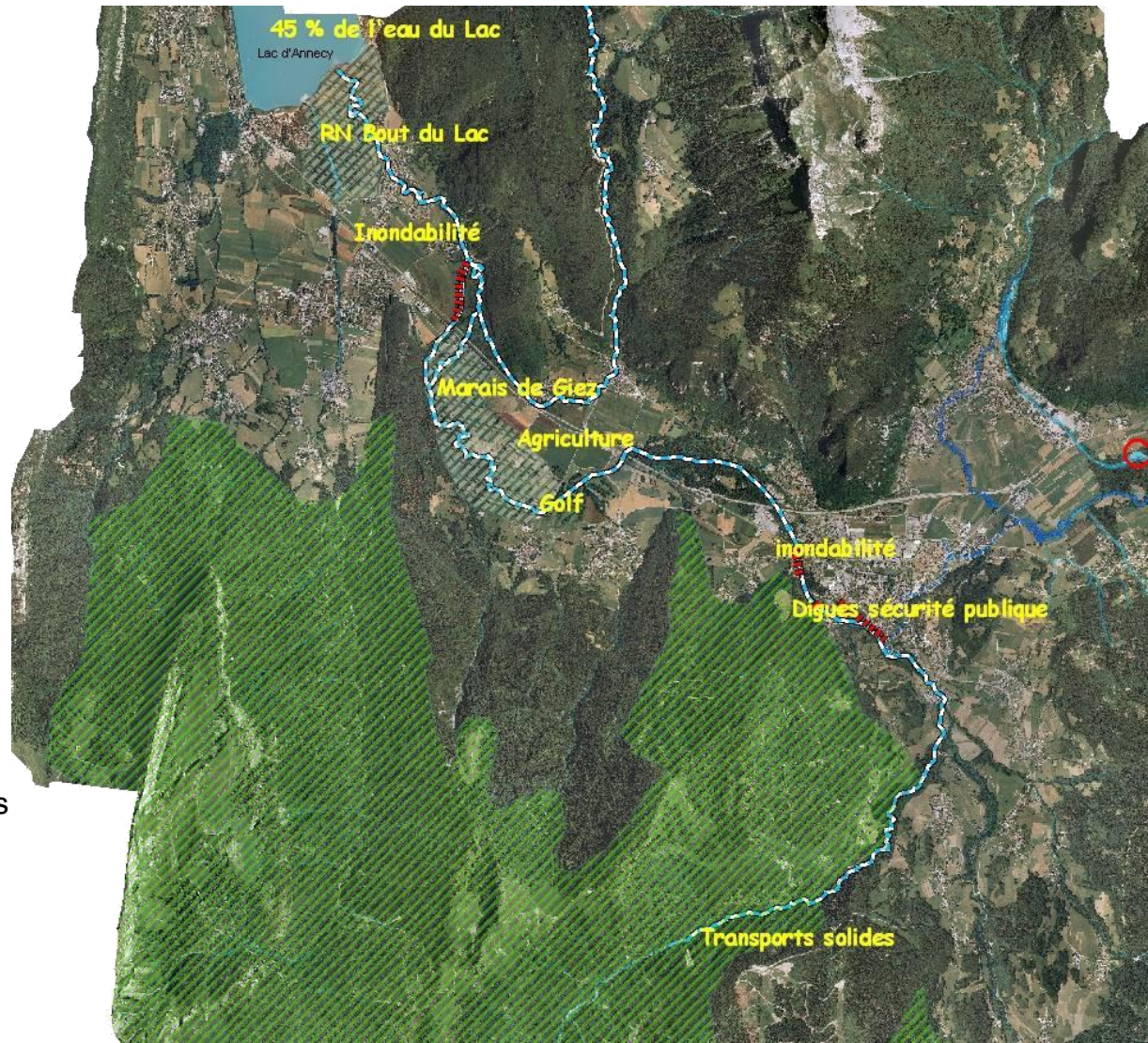


Olivier Pellissier

# Contexte :

## Des enjeux multiples

- 1730-1992 : gestion segmentée :  
échelle parcellaire et communale
- Après 2004 : une approche  
communautaire intégrant :
  - Connaissance fonctionnement du BV  
hydro système / écoulement -  
nappe(s) – rivières Protection des  
personnes et des biens
  - Continuités / discontinuités solides –  
biologiques et liquides.:
  - Qualité de l'eau : eau du Lac...
  - Qualité des milieux : RN bout du Lac  
& Marais de Giez
  - Activités économiques Agriculture &  
golf :
  - &....Déficit de gestion : actions envers  
les propriétaires.



# Connaitre pour décider :

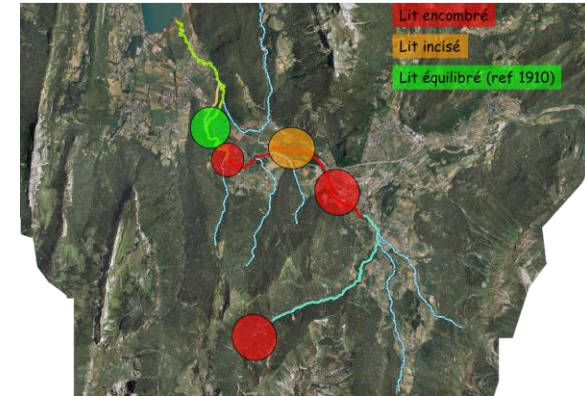
## 2005 : Etude – objectifs et contenu

- Objectifs :
  - acquérir, approfondir ou remettre à jour les connaissances nécessaires sur l'état de fonctionnement du St Ruph et de l'eau Morte.
  - apporter des réponses claires et opérationnelles aux enjeux et problèmes
  - mettre en cohérence la gestion des transports solides avec les autres enjeux liés aux différents espaces traversés par la rivière.
- Contenu :
  - Volet 1 Connaître le fonctionnement hydrodynamique du marais de Giez-Doussard-Faverges
  - Volet 2 : Etudier les transports solides pour les gérer afin de protéger les lieux habités contre les crues.
  - Volet 3 : Définir pour chaque tronçon homogène un plan de gestion durable en fonction des problèmes et enjeux spécifiques



# Connaitre pour décider :

## Les résultats en quelques mots :



- Rivière :
  - Des discontinuités sédimentaires : lit encombré ou incisé.
  - Des risques aux personnes et aux biens dans la traversée de Faverges.
  - Une certaine « naturalité » mais des milieux « déconnectés » :
    - des dynamiques latérales limitées par les aménagements ou les incisions.
    - Un marais déconnecté des crues de sa rivière.
- Marais :
  - Alimentation par les sources en régime normal.
  - Eau Morte = niveau de Base.
  - Pas de capacité de transport de l'eau morte dans ce tronçon
  - Les débordements de la rivière en amont et aval du marais limitent sa mise en eau.

# Plan de gestion :

## Un scénario de gestion durable en quatre étapes

### Recréer les conditions d'inondabilité favorables à la biodiversité :

- Reconnecter le marais = rétablir un fonctionnement hydraulique favorable (inondation marais et eau morte - truite du Lac)
- Etanchéifier le seuil de dérivation
- Rectifier le « taraz » des planches
- Améliorer l'écoulement à l'entrée du Marais

### Favoriser le transit physique et biologique :

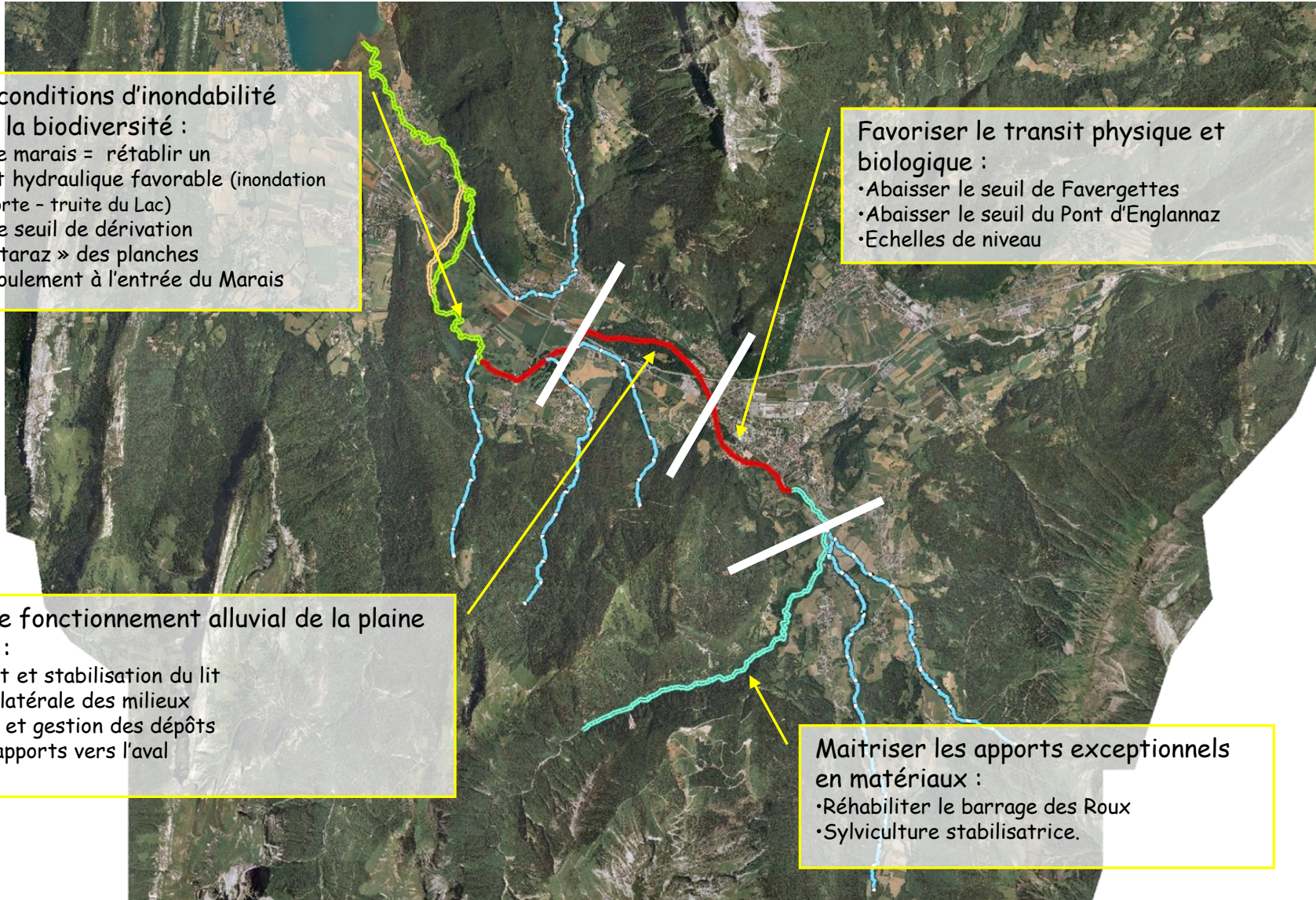
- Abaisser le seuil de Favergettes
- Abaisser le seuil du Pont d'Englannaz
- Echelles de niveau

### Retrouver le fonctionnement alluvial de la plaine de Mercier :

- Elargissement et stabilisation du lit
- Reconnexion latérale des milieux
- Renaturation et gestion des dépôts
- Gestion des apports vers l'aval

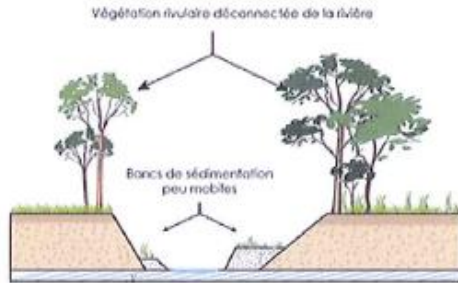
### Maitriser les apports exceptionnels en matériaux :

- Réhabiliter le barrage des Roux
- Sylviculture stabilisatrice.

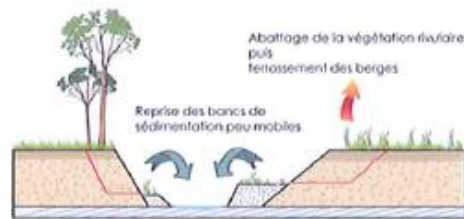


# Plan de gestion : Renaturation plaine de Mercier

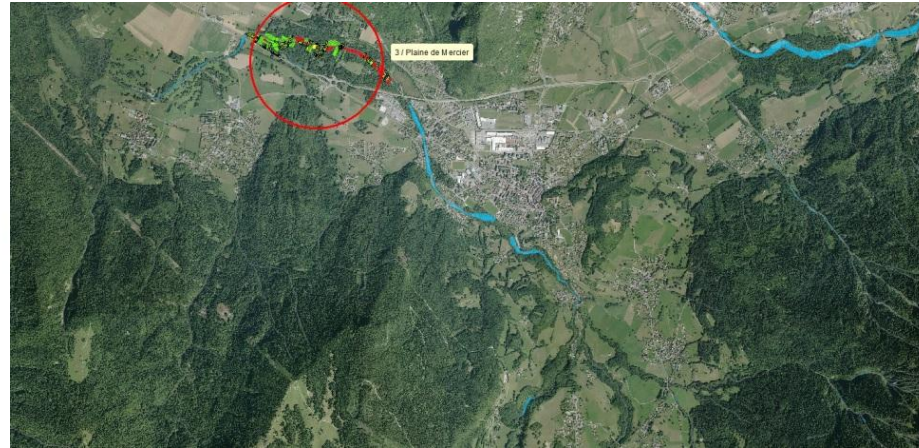
1.5 km

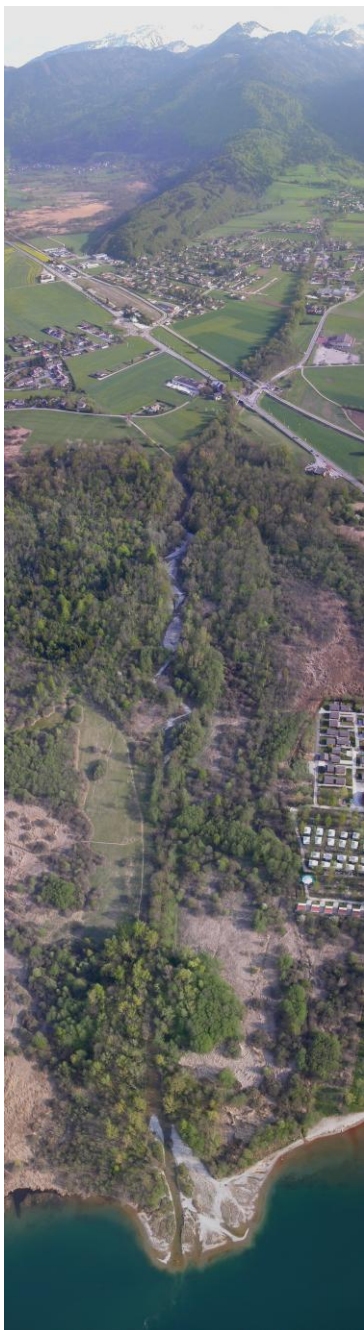


Etat actuel



Recouvrement





# Le scénario répond à :

- La gestion des risques aux personnes et aux biens
- La restauration d'une trame bleue fonctionnelle  
*continuités écologiques,  
fonctionnement des milieux associés*
- La mise en place d'une gouvernance locale  
*volet « mobilisation des propriétaires riverains »*



Journée technique : Une  
nouvelles gestion des rivières, les  
actions à l'heure de la GEMAPI –  
Cadenet

# Difficultés

## Articulation des procédures administratives:

Foncier Expropriation	Environnement / Forêt (incluant N2000)	Urbanisme (contexte PLU Intercommunal)
DUP / Enquête parcellaire sur un cadastre erroné	DLE / DIG	MEC PLU Faverges
Enquête publique « conjointe » : 3 lieux et 5 procédures/ 5 Chaque dossier suit sa procédure / Chaque procédure est complexe		



Difficultés pour le maître d'ouvrage et l'administration dans l'articulation des différentes procédures.

Difficultés pour la population à comprendre le dossier

**Acquisitions foncières** (103 parcelles – 94 propriétaires – 11 Ha )

**Articulation des procédures financières**

**Calendriers environnementaux**

# Le retour d'expériences :

- Rivière = Projet complexe qui nécessite une approche du fonctionnement global
- Pédagogie permanente sur un sujet particulièrement « polémique »
- Portage politique fort : tenir la « distance »
- Importance de la clarté du positionnement du maître d'ouvrage
- La politique de gestion des rivières et des milieux est « fiabilisée » dans le cadre de l'élaboration du PLU intercommunal (ex : OAP thématique « Zones humides » intégrant la notion d'espace de bon fonctionnement)

Les statuts et le règlement de « gestion de rivières » permettent à la Communauté de Communes du Pays de Faverges d'assurer la compétence GEMAPI

# Merci de votre attention